



# EAR – Échange automatique de renseignements

Transmission des données EAR

Guide d'utilisation



## Historique des modifications

Date	Modifications
19.09.2017	Version initiale
01.11.2017	Chiffre 2.4: Texte ajouté et nouvelle illustration 4 ajoutée. Illustrations 2, 3, 5, 9,16 et 17 mises à jour.
15.05.2019	Document complet: Adaptations dues à la migration de AFC SuisseTax à myTax-World incl. adaptations concernant la procédure pour les messages de test et addition du guide de transmission M2M
09.04.2020	Document complet: Adaptations dues à la migration de myTaxWorld au portail
19.10.2020	Document complet : Adaptations dues à la mise à jour du portail
15.09.2023	Chiffre 2.1.2: Clarifications pour la dénomination correcte de trusts et TDT

## Table des matières

1.	Introduction .....	4
1.1	Portail .....	4
1.2	Documents utiles .....	4
2.	Fonctionnalités générales application EAR .....	5
2.1	Enregistrement en tant qu'institution financière .....	5
2.1.1	Enregistrement par nom ou IDE .....	5
2.1.2	Saisie manuelle des données .....	7
2.2	Radiation d'une institution financière .....	8
2.3	Invitation d'utilisateurs supplémentaires et gestion des utilisateurs .....	8
2.4	Aperçu des déclarations EAR .....	10
2.5	Déclarations test .....	11
3.	Transmettre les données EAR .....	11
3.1	Télécharger un fichier XML .....	12
3.1.1	Déclaration de correction .....	13
3.1.2	Chiffrement des déclarations EAR .....	13
3.2	Saisie manuelle des données .....	14
3.2.1	Déclaration «néant» .....	16
3.2.2	Annuler une déclaration .....	16
3.3	Transmission des données M2M .....	17
3.3.1	Gestion des token .....	17
3.3.1.1	Onglet „Gestion“ .....	17
3.3.1.2	Générer un token .....	18
3.3.1.3	Supprimer le token .....	19
3.3.1.4	Utilisation du token M2M .....	19
3.3.2	Liste des endpoints .....	19
3.3.3	Exemples .....	20
3.3.3.1	Télécharger une déclaration .....	20
3.3.3.2	Statut du téléchargement .....	21
4.	Contact .....	22

## Table des illustrations

Illustration 1 Enregistrement IF .....	5
Illustration 2 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 1 .....	5
Illustration 3 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 2 .....	6
Illustration 4 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 3 .....	6
Illustration 5 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 4 .....	7
Illustration 6 Saisie manuelle des données .....	7
Illustration 7 Gérer les utilisateurs .....	8
Illustration 8 Supprimer utilisateur .....	9
Illustration 9 Inviter utilisateur .....	9
Illustration 10 Code d'invitation .....	9
Illustration 11 Aperçu des déclarations EAR .....	10
Illustration 12 Télécharger le message de statut .....	10
Illustration 13: Nombre d'AccountReports et SHA-256 Hash .....	11
Illustration 14 Déclarations test .....	11
Illustration 15 Envoyer une nouvelle déclaration.....	12
Illustration 16 Télécharger un fichier XML.....	13
Illustration 17 Déclaration de correction .....	13
Illustration 18 Chiffrement des déclarations EAR.....	14
Illustration 19 Saisie manuelle des données étape 1 .....	14
Illustration 20 Saisie manuelle des données étape 2 .....	15
Illustration 21 Saisie manuelle des données étape 3 .....	15
Illustration 22 Saisie manuelle des données étape 4 .....	16
Illustration 23 Aperçu des déclarations – déclaration «néant» .....	16
Illustration 24 Annuler une déclaration .....	17
Illustration 25 Annuler une déclaration – Message de correction .....	17
Illustration 26 M2M token .....	18
Illustration 27 Gestion des token .....	18
Illustration 28 Détails token .....	19
Illustration 29 M2M Authorization 1 .....	19
Illustration 30 Document M2M.....	20
Illustration 31 M2M Authorization 2 .....	20
Illustration 32 Statut téléchargement M2M.....	21

# 1. Introduction

## 1.1 Portail

Le portail est une plateforme électronique de l'administration fédérale permettant aux entreprises de traiter notamment des opérations fiscales en ligne. Après s'être enregistrés, les utilisateurs peuvent accéder aux prestations proposées dans la zone protégée du portail pour différents types d'impôts.

Actuellement, l'AFC vous propose les fonctions suivantes concernant l'EAR sur le portail:

- Enregistrement en tant qu'institution financière (IF)
- Invitation et gestion de nouveaux utilisateurs
- Transmission des déclarations EAR
- Centre de services pour les questions et les problèmes liés au traitement des opérations sur le portail

La page d'accueil du portail est accessible depuis le site Internet de l'AFC [www.estv.admin.ch](http://www.estv.admin.ch) ou directement sous <https://eportal.admin.ch>.

## 1.2 Documents utiles

Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet de l'AFC ou sur le portail:

- [Instructions pour l'enregistrement CH-LOGIN](#)
- [Directive technique](#)
- [Directive sur la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers](#)

## 2. Fonctionnalités générales application EAR

### 2.1 Enregistrement en tant qu'institution financière

Si une IF doit être inscrite en tant qu'IF déclarante pour l'EAR (A), il y a deux options. Si l'IF peut être trouvée par nom ou IDE (cf. Illustration 2), procédez selon chiffre 2.1.1 de ce guide. Si l'IF ne peut pas être trouvée par nom ou par IDE, les données doivent être saisies manuellement. (cf. chiffre 2.1.2, Illustration 6).

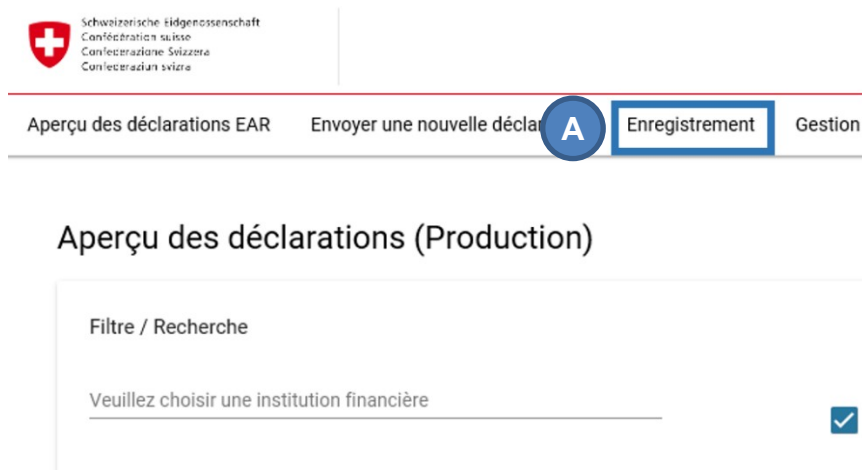


Illustration 1 Enregistrement IF

#### 2.1.1 Enregistrement par nom ou IDE

L'inscription d'une IF s'effectue en quatre étapes :

La première étape consiste à sélectionner l'entité. Pour cela, entrez le nom ou l'IDE dans le champ correspondant (A). En cliquant sur le symbole plus (B) qui apparaît, des IF supplémentaires peuvent être enregistrées simultanément.

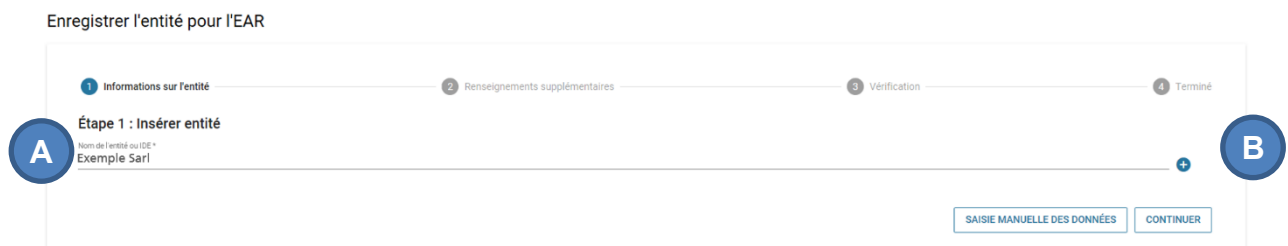


Illustration 2 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 1

La deuxième étape consiste à sélectionner dans le menu déroulant le type d'activité (A) et l'année à partir de laquelle il s'agit d'une IF suisse déclarante (B).

1 Informations sur l'entité 2 Renseignements supplémentaires 3 Vérification 4 Terminé

### Ajouter des informations supplémentaires

Institutions financières à enregistrer

Veillez compléter les informations pour chaque entité

Nom	Exemple Sàrl
Rue	Ch. de l'exemple 10
Lieu	3000 Berne

Choisir le type d'activité

À partir de quelle année êtes-vous un IF suisse déclarante?

RETOUR CONTINUER

Illustration 3 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 2

Dans la troisième étape, les données saisies peuvent être vérifiées. En cliquant sur "Retour"(A), les données peuvent être modifiées et en cliquant sur "Sauver l'enregistrement" (B), l'enregistrement est finalisé. Une lettre avec un code d'invitation pour l'accès à l'application EAR est alors automatiquement envoyée à l'adresse saisie de l'IF.

1 Informations sur l'entité 2 Renseignements supplémentaires 3 Vérification 4 Terminé

### Étape 3 : Vérification des données

Veillez vérifier les données suivantes et les modifier si nécessaire.

Institutions financières à enregistrer

Nom	Exemple Sàrl
IDE	CHE-111.XXXX.XXXX
Rue	Ch. de l'exemple 10
Lieu	3000 Berne
Type d'activité	Entité d'investissement
Début de l'activité IF	Avant 2017

Représentant

Nom de famille:	Max
Prénom:	Muster
e-mail:	Max.Muster@Bspgmbh.ch

RETOUR SAUVER L'ENREGISTREMENT

Illustration 4 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 3

Avec ce code d'invitation, une personne peut être autorisée une fois pour l'IF. Le code doit être transmis à la personne responsable de l'EAR. En entrant le code dans le portail (A), cette personne obtiendra les droits d'administrateur pour l'IF.

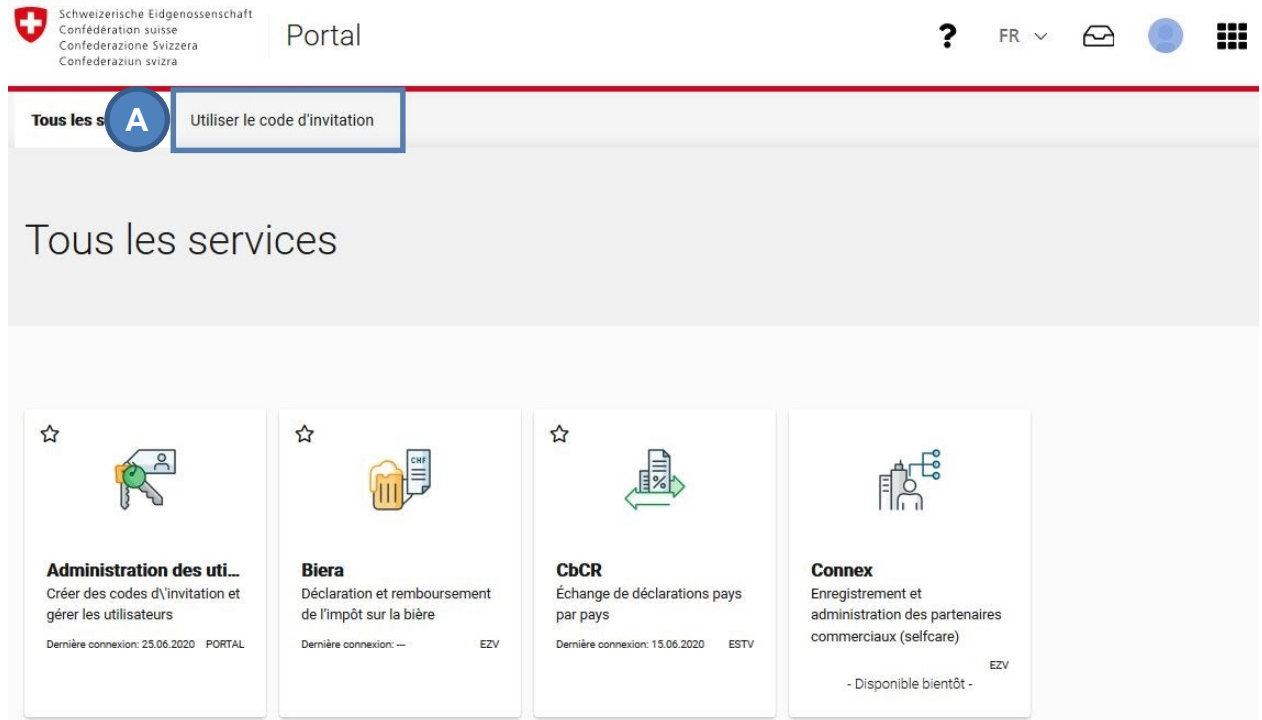


Illustration 5 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 4

L'inscription est maintenant terminée et l'IF inscrite apparaît dans l'application EAR.

### 2.1.2 Saisie manuelle des données

La saisie manuelle des données est lancée en cliquant sur "Saisie manuelle des données" (A).

Enregistrer l'entité pour l'EAR



Illustration 6 Saisie manuelle des données

L'enregistrement s'effectue ensuite selon les quatre étapes décrites au chiffre 2.1.1, sauf que les informations sur l'entité doivent être saisies manuellement à l'étape 1. Par conséquent, la vérification par l'AFC prendra plus de temps et il se peut que le code d'invitation soit envoyé à l'IF avec un délai de 2 à 3 semaines.

**Remarques :** Lors de l'enregistrement d'un trust, le nom du trustee doit être inscrit dans le champ c/o :

Correct :

- Nom: The Example Trust
- c/o Example Trust Services SA

Faux:

- Nom: Example Trust Services SA as Trustee of the Example Trust
- c/o vide

## 2.2 Radiation d'une institution financière

Lorsque sa qualité d'institution financière suisse déclarante prend fin ou lorsqu'elle cesse son activité commerciale, l'institution financière est tenue d'annoncer sa radiation du registre à l'AFC au plus tard à la fin de l'année civile. (cf. art. 31 al. 2 OEAR).

La radiation ne peut pas être effectuée sur le portail mais doit être demandée par écrit, par lettre (voir la chiffre 9.1.2 de la directive EAR ). Cette lettre doit être envoyée à l'adresse suivante :

Administration fédérale des contributions AFC  
Division Perception  
Équipe EAR  
Eigerstrasse 65, 3003 Berne

**Remarque :** Le changement de trustee pour un autre trustee en Suisse n'entraîne pas la radiation du trust. Dans ce cas, les droits d'utilisation doivent être transférés au nouveau trustee.

## 2.3 Invitation d'utilisateurs supplémentaires et gestion des utilisateurs

Sous " Gestion " (A), il est possible de gérer les utilisateurs, c'est-à-dire d'afficher les utilisateurs et leurs rôles par IF. Un utilisateur ayant le rôle "Administrateur" peut également supprimer des utilisateurs (voir Illustration 8, A).

The screenshot shows the top navigation bar of the EAR portal with the following items: 'Aperçu des déclarations EAR', 'Envoyer une nouvelle déclaration', 'Enregistrement', and 'Gestion'. The 'Gestion' item is highlighted with a blue circle containing the letter 'A'. A dropdown menu is open under 'Gestion', listing: 'Gérer les utilisateurs', 'Inviter utilisateur', 'Gérer les codes d'invitation', and 'M2M Token'. Below the navigation bar, the main content area is titled 'Aperçu des déclarations (Production)'. It features a search bar with the placeholder text 'Filtre / Recherche' and a message below it: 'Veuillez choisir une institution financière'.

Illustration 7 Gérer les utilisateurs






Filtre / Recherche				Rôle de l'utilisateur	
Institution financière	Utilisateur / Nom			Tous	
Exemple Sarl					
INSTITUTION FINANCIÈRE	NOM	E-MAIL	RÔLE	DERNIER LOGIN	ACTION
Exemple Sarl		Test@bspgmbh.ch	FI Administrator	14.05.2019	
Exemple Sarl		Test@bspgmbh.ch	FI Administrator	08.05.2019	 
				Items per page: 25	1 - 2 of 2 < >

Illustration 8 Supprimer utilisateur

**Note** : Un Administrateur doit toujours persister, sauf si l'IF doit être radiée (voir chiffre 2.2).

De plus, un utilisateur ayant le rôle "Administrateur" peut inviter d'autres utilisateurs (cf. Illustration 9). Ces utilisateurs supplémentaires ont le rôle "Administrateur"(A) ou "Utilisateur"(B). En saisissant le code d'invitation créé par l'administrateur (cf. Illustration 10), ils sont ajoutés aux utilisateurs de cette IF.

#### Inviter utilisateur

Veillez sélectionner le rôle du nouvel utilisateur :


		
Exemple Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF
Exemple 1 Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF
Exemple 2 Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF

Illustration 9 Inviter utilisateur

#### Code d'invitation

C

*Name: Exemple Sarl*  
*Role: FI Administrator*  
*Invitation Code: 062dc77d-9cd4-406a-66*

*Name: Exemple 2 Sarl*  
*Role: FI Administrator*  
*Invitation Code: b3bf9789-0fff-4b78-61*

---

Copiez ce code d'invitation et envoyez-le à la personne que vous voulez inviter. Veuillez noter : Toute personne qui reçoit ce code d'invitation peut avoir accès à EAR avec les droits sélectionnés. Il est donc fortement recommandé d'utiliser un canal de communication sécurisé.  
 Pour activer le code d'invitation, la personne invitée doit créer un utilisateur dans MyTaxWorld et cliquer sur 'activer invitation de groupe' dans le menu principal.  
 Ce code d'invitation est valable 3 mois jusqu'à son expiration

COPIER DANS LE PRESSE-PAPIERS

CRÉER NOUVEAU

Illustration 10 Code d'invitation

## 2.4 Aperçu des déclarations EAR








En entrant dans l'application «EAR», un aperçu des déclarations EAR (A) s'affiche. Sur cette page, l'utilisateur peut consulter les métadonnées des déclarations qui ont été transmises (B). Par contre, le contenu des déclarations ne peut toutefois pas être consulté à partir du portail.

Les déclarations peuvent être triées au moyen de filtres, par exemple en fonction de la voie ou la date de transmission, ou du statut de la déclaration (C).

**A** Aperçu des déclarations (Production)

Filtre / Recherche  
 Veuillez choisir une institution financière  
 Exemple Sarl

**C**  En cours  Accepté  Rejeté  Supprimé  Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration CH2018CHF038A36C-33E9-EF8B-4CA2-2FEB4F9D0664	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	04.04.2019 11:06:22	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH88721441-88C7-22F6-0D8B-55A2DAD4C901	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:41:35	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH8880784-02A6-5455-837D-E1D88F0CC370	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:33:51	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2017CH40PCED62BF20-3C78-4A18-B1802A8928CF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:05:49	Accepté	 

Items per page: 25 1 - 4 of 4









Illustration 11 Aperçu des déclarations EAR

Dans l'aperçu des déclarations EAR (A), le message de statut de chaque déclaration transmise peut être visionné (B). Si la déclaration ne respecte pas les règles de validation, la déclaration complète est refusée pour cause d'erreurs. Les erreurs sont énumérées dans le message de statut, si la déclaration a le statut « Refusé ». Le statut « Erreur » apparaît si un problème inconnu a empêché le traitement de la déclaration. Dans ce cas, le fichier doit être téléchargé à nouveau.

**A** Aperçu des déclarations (Production)

Filtre / Recherche  
 Veuillez choisir une institution financière  
 Exemple Sarl

En cours  Accepté  Rejeté  Supprimé  Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration CH2018CHF038A36C-33E9-EF8B-4CA2-2FEB4F9D0664	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	04.04.2019 11:06:22	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH88721441-88C7-22F6-0D8B-55A2DAD4C901	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:41:35	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH8880784-02A6-5455-837D-E1D88F0CC370	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:33:51	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2017CH40PCED62BF20-3C78-4A18-B1802A8928CF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:05:49	Accepté	 

Items per page: 25 1 - 4 of 4

Illustration 12 Télécharger le message de statut

Après la transmission d'une déclaration par téléchargement d'un fichier XML ou par M2M, il est possible, dans l'aperçu des déclarations EAR, de vérifier si la déclaration a été transmise correctement. Dans la déclaration est indiqué le nombre d'AccountReports (A). Sur cette base il peut tout de suite être vérifié qu'aucun AccountReport n'a été perdu lors de la transmission de la déclaration. Il est de

plus possible d'afficher la valeur SHA-256-hash du fichier reçu (B) (cf. chiffre 3.4. de la directive technique).

Filter / Recherche  
 Veuillez choisir une institution financière  
 Exemple Sarl

A
 En cours
  Accepté
  Rejeté
  Supprimé
  Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	1	08.04.2019 10:23:54	Accepté	<span>B</span>
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 10:13:06	Rejeté	SHA-256 Hash: (Cliquez pour copier dans le presse-papier) 6074690607253f3e17a9877056464e4215084b464184
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 10:02:22	Rejeté	
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 09:03:26	Erreur	

Items per page: 25 1 - 4 of 4

Illustration 13: Nombre d'AccountReports et SHA-256 Hash

## 2.5 Déclarations test

Il est possible de remettre à tout moment des déclarations test à l'AFC en les téléchargeant ou en les transmettant d'une machine à un autre (M2M). L'aperçu des déclarations est séparé en « Production » et « Test » (A). La marche à suivre pour établir une déclaration test est expliquée dans la directive technique. Les déclarations test sont traitées comme les autres déclarations et donnent aussi lieu à un message de statut. Elles ne sont pas transmises aux États partenaires. De cette manière, les institutions financières peuvent effectuer des tests en tout temps pour vérifier leurs fichiers XML NCD. Les déclarations test sont effacées automatiquement après un mois.

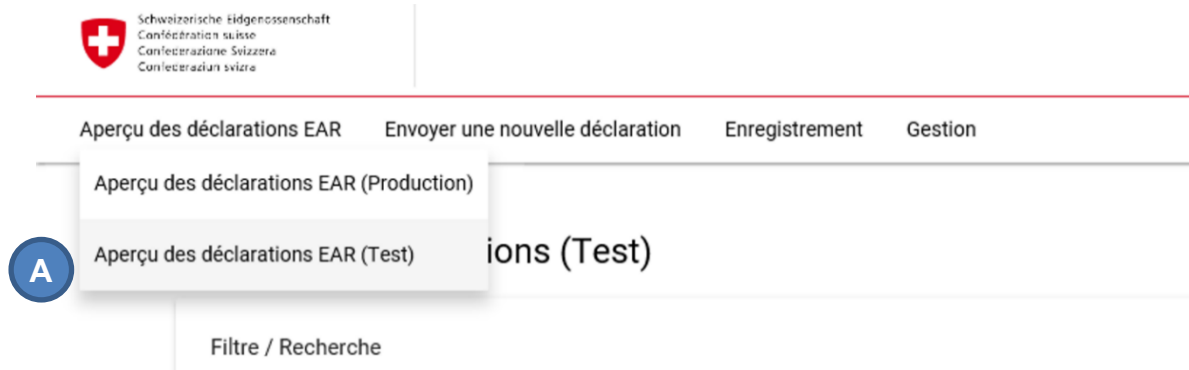


Illustration 14 Déclarations test

## 3. Transmettre les données EAR

Il est possible de transmettre les données de trois manières:

- en téléchargeant un fichier XML à partir du portail (télécharger les données au format XML)
- en saisissant les données manuellement sur le portail (formulaire en ligne)
- en transmettant les données d'une machine à une autre (M2M) grâce à une interface de services Web

Sur le portail, la transmission des déclarations est uniquement possible en téléchargeant un fichier XML ou en remplissant le formulaire en ligne (A). Pour transmettre des déclarations pour le compte d'une IF par l'interface M2M, il faut d'abord activer cette interface. La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.3.

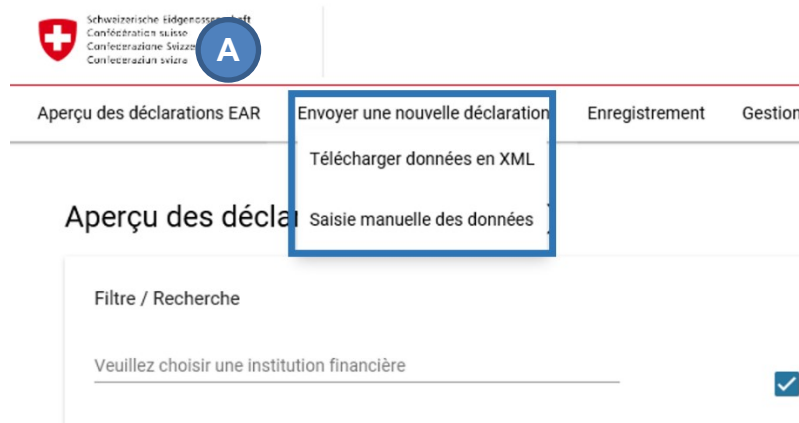


Illustration 15 Envoyer une nouvelle déclaration

### 3.1 Télécharger un fichier XML

La page «Télécharger un fichier XML» offre la possibilité de télécharger des fichiers au format XML NCD pour les transmettre à l'AFC. Dans ce cas, les fichiers XML sont créés par l'IF déclarante. Ces fichiers doivent être créés conformément aux indications du chiffre 5 de la directive technique. Sinon, toute la déclaration sera rejetée pour cause d'erreurs. Pour pouvoir télécharger les fichiers au format XML NCD, ils doivent d'abord être chiffrés. La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.1.2.

Pour télécharger un fichier XML, il faut tout d'abord choisir l'institution financière pour laquelle la déclaration sera transmise (A). En cliquant sur la case, il est possible de sélectionner le fichier crypté (B). Le bouton «Transmettre la déclaration» (C) transmet le fichier à l'AFC.

## Transmettre déclaration EAR

### Télécharger un fichier XML

Si vous avez les données au format CRS-XML, vous pouvez les télécharger ici. Le fichier XML est validé par l'AFC conformément au schéma XML NCD et aux règles établies dans la [directive technique](#). Si l'AFC constate des erreurs, tout le fichier XML sera rejeté et vous recevrez un message d'erreur. L'AFC ne répond pas de la sécurité des données transmises par internet.

### Choisir l'institution financière

Sélectionnez l'institution financière pour laquelle la transmission de la déclaration doit être effectuée. Celle-ci doit correspondre à l'institution financière spécifiée dans le fichier XML transmis

**A** Veuillez choisir une institution financière

---

### Transmettre fichier

Sélectionnez le fichier XML contenant le message. La transmission à l'AFC est cryptée à l'aide du protocole HTTPS.

**B** Cliquez ici pour sélectionner un fichier  
Format: ZIP, chiffré selon les indications (voir ci-dessous) max. 10 MB

**C** TÉLÉCHARGEMENT

### télécharger le certificat AFC

Pour télécharger des messages EAR, vous devez d'abord crypter les données. Le certificat AFC est requis pour cela :

Illustration 16 Télécharger un fichier XML

Un message s'affiche alors pour confirmer le téléchargement réussi. Le message de statut correspondant peut être consulté dans l'aperçu des déclarations EAR.

### 3.1.1 Déclaration de correction

Il est possible de déposer une nouvelle déclaration ou une déclaration de correction en téléchargeant des fichiers au format XML. Les fichiers doivent être créés conformément aux indications des chiffres 5, 6.2 et 6.3 de la directive technique. Les données d'une déclaration de correction (A) doivent se référer aux données d'une déclaration existante (B).

Filtre / Recherche

Veuillez choisir une institution financière

Exemple Sàrl

En cours  Accepté  Rejeté  Supprimé  Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTIONS
<b>A</b> Message de correction CH2018CH-2NP-Korrektur-aaa	2018	Exemple Sàrl	Téléchargement	1	06.05.2019 16:04:11	Accepté	
<b>B</b> Nouvelle déclaration CH2018CH-2NP-aaa	2018	Exemple Sàrl	Téléchargement	2	06.05.2019 15:01:17	Accepté	

Items per page: 25 1 - 5 of 5

Illustration 17 Déclaration de correction

### 3.1.2 Chiffrement des déclarations EAR

Le certificat de l'AFC qui est nécessaire pour chiffrer les déclarations (A) peut être téléchargé sur la page « Télécharger un fichier XML » (cf. Illustration 16). L'outil Java « CRS-Encryptor » proposé sur cette page peut être utilisé pour chiffrer et compresser le fichier XML NCD (B).

Chiffrer le message EAR

télécharger le certificat AFC

Pour télécharger des messages EAR, vous devez d'abord crypter les données. Le certificat AFC est requis pour cela :

A

CERTIFICAT

Chiffrer le message

Tout d'abord, le fichier NCD-XML contenant la déclaration EAR doit être comprimé dans un fichier ZIP. Ce dernier doit être chiffré utilisant la méthode AES-256. Ensuite, la clé AES utilisée doit être chiffrée au moyen du certificat de l'AFC. Les deux fichiers (déclaration EAR chiffrée et clé AES chiffrée) doivent être à nouveau comprimés dans un fichier ZIP. Finalement, le fichier ZIP peut être téléchargé. « Pour chiffrer le fichier manuellement, vous pouvez télécharger notre outil « CRS-Encryptor » ici :

B

TÉLÉCHARGER CRS-ENCRYPTOR

L'outil est implémenté en Java et nécessite un Java Runtime Environment (Java 8 JRE) avec JCE Unlimited Strength Jurisdiction Policy activé pour fonctionner. Exemple pour lancer le tool :

```
java -jar crs-encryptor.jar aia-publickey.cer crsdata1.xml
```

aia-publickey.cer est le certificat AFC à télécharger au moyen du lien ci-dessus, 'crsdata1.xml' se réfère aux données à chiffrer. Il est possible de chiffrer plusieurs fichiers en même temps. Les fichiers chiffrés seront sauvegardés dans le même dossier que les fichiers d'origine.

Illustration 18 Chiffrement des déclarations EAR

Alternativement, le fichier comprimé peut également être créé par l'utilisateur. Les informations à ce sujet se trouvent au chiffre 3.3 de la directive technique.

## 3.2 Saisie manuelle des données

Les données peuvent être saisies directement sur le portail au moyen du formulaire en ligne. Cette fonction est utile en particulier aux institutions financières qui ne doivent fournir que certaines données ou qui doivent transmettre une déclaration « néant ».

En choisissant l'option « Saisie manuelle des données » (cf. Illustration 6), il est nécessaire dans un premier temps choisir l'IF pour laquelle la déclaration sera transmise (A) ainsi que la période de référence (B). En cliquant sur « Continuer » cette première étape est terminée (C). Il est également possible ici de transmettre une déclaration « néant » (D). La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.2.1.

Transmettre déclaration EAR

Saisie manuelle des données

**Remarque** La saisie manuelle des données n'offre pas toutes les possibilités du XML-NCD. Les éléments suivants ne peuvent notamment pas être saisis dans le formulaire :

- Plusieurs noms par titulaire du compte ou personne détenant le contrôle
- Éléments partiels du nom de personnes physiques, comme préfixes ou suffixes, ainsi que type de nom
- Personnes détenant le contrôle avec plusieurs numéros d'identification fiscale, adresses ou résidences fiscales

Si ce formulaire ne permet pas la saisie de vos données, vous devez générer un fichier XML et le télécharger ou le soumettre en utilisant l'interface machine-to-machine.

1 Préparer de la déclaration

2 Saisir les données

3 Vérifier la déclaration

4 Finalisation

Étape 1: Préparer la déclaration

Données clés

A Institution financière \*

B Période de référence \*

Aucun compte déclarable

Si l'institution financière choisie ne gère pas de comptes déclarables, veuillez sélectionner l'option ci-dessous.

L'institution financière déclarante sélectionnée ne gère pas de comptes déclarables

D **Remarque** En sélectionnant cette option, la saisie d'autres données ne sera plus requise et une déclaration 'néant' sera créée.

C CONTINUER

Illustration 19 Saisie manuelle des données étape 1

Dans un deuxième temps, les données relatives au compte déclarable doivent être saisies. Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque (A). En cliquant sur « Continuer » cette deuxième étape est terminée.

Étape 2 : Saisir les données de compte

**Compte**

Número de compte *AccountNumber\** Type de numéro de compte *AcctNumberType*

Si applicable, veuillez choisir si le compte est un des comptes suivants :

Compte non documenté *UndocumentedAccount*  
 Compte cloturé *ClosedAccount*  
 Compte en déshérence *DormantAccount*

**Titulaire du compte**

Personne physique *Individual*  
 Entité *Organisation*

**Données personnelles**

**Nom**

Formule d'appel / Titre *Title* Prénom *FirstName\**

Deuxième prénom *MiddleName* Nom de famille *LastName\**

**Données de naissance**

Date de naissance *BirthDate* Lieu de naissance *City*

Supplément lieu de naissance *CitySubentity* Pays *CountryInfo* Ancien pays *FormerCountry*

Illustration 20 Saisie manuelle des données étape 2

Finalement, les données de la déclaration s'affichent pour vérification. À cette étape, il est encore possible de les modifier en cliquant sur «Retour» (A). Le bouton «Transmettre la déclaration» (B) envoie la déclaration à l'AFC.

Étape 3 : Vérifier la déclaration

**Données clés**

**Institution financière** *Institution financière* CHE-000.000.000: Exemple Sàrl  
**Période de référence** *Reporting Period* 2018

**Compte**

**Número de compte** *AccountNumber* -----  
**Type de numéro de compte** *AcctNumberType* OBAN [OECD 602]  
**Compte non documenté** *UndocumentedAccount* Non  
**Compte cloturé** *ClosedAccount* Non  
**Compte en déshérence** *DormantAccount* Non  
**Titulaire du compte** *AccountNumber* Personne physique

**Données personnelles**

**Prénom** *FirstName* Max  
**Nom de famille** *LastName* Muster

**Résidence fiscale**

**Résidence fiscale** *ResCountryCode* -----

**Adresses du titulaire du compte**

**Lieu** *City* Exapletown  
**Pays** *CountryCode* -----

**Solde ou valeur agrégé**

**Solde ou valeur agrégé** *AccountBalance* 10  
**Monnaie de la déclaration** *CurrCode* EUR - Euro

A
RETOUR
TRANSMETTRE LA DÉCLARATION
B

Illustration 21 Saisie manuelle des données étape 3

Après avoir envoyé une déclaration au moyen du formulaire en ligne un numéro d'identification de la déclaration s'affiche (A). Seul ce numéro d'identification figure ensuite dans l'aperçu des déclarations EAR, ainsi que la date et l'heure de transmission de la déclaration. Il est donc de la responsabilité de l'utilisateur d'enregistrer ce numéro pour pouvoir déterminer a posteriori quelles données ont été transmises avec quelle déclaration.

#### Étape 4 : Finalisation

A

✓

**Votre déclaration EAR a été transmise à l'AFC.**  
ID de la déclaration CH2018CH93EA8AC0-7DF6-C726-432C-D5AB5C382018

[Récupérer la confirmation](#)

Vous pouvez récupérer la confirmation de validation pour la transmission via l'aperçu des déclarations EAR après un contrôle positif des données fournies. Sauvegardez l'ID de la déclaration avec les données transmises pour avoir une référence pour la transmission.

[Gérer les déclarations](#)

Si nécessaire, vous pouvez supprimer la déclaration transférée à l'aide de l'aperçu des déclarations EAR, mais les données saisies ne peuvent plus être affichées. Sauvegardez l'ID de la déclaration avec les données transmises pour avoir une référence pour la transmission.

TRANSMETTRE UNE AUTRE DÉCLARATION

EAR APERÇU DES DÉCLARATIONS

Illustration 22 Saisie manuelle des données étape 4

### 3.2.1 Déclaration «néant»

Pour transmettre une déclaration «néant» en quelques clics au moyen du formulaire en ligne il n'est pas nécessaire de créer un fichier XML. Pour une IF cette procédure est le moyen le plus simple de signaler qu'elle ne gère pas de comptes déclarables (cf. art. 15, al. 1, LEAR).

Pour transmettre une déclaration «néant», il suffit de cocher l'option indiquant que l'institution financière déclarante sélectionnée ne gère pas de comptes déclarables à l'étape 1 du formulaire en ligne (cf. Illustration 19, (D)). Cette option permet d'éviter l'étape 2 « Saisir les données », pour passer directement à l'étape 3 « Vérification de la déclaration » (cf. Illustration 4). En cliquant sur « Transmettre la déclaration » la déclaration « néant » est transmise. Cette dernière apparaît ensuite dans l'aperçu des déclarations (A).

#### Aperçu des déclarations (Production)

Filter / Recherche

Exemple Sarl

En cours
 Accepté
 Rejeté
 Supprimé
 Erreur

TYPE / MESSAGESREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTIONS
Nouvelle déclaration D1C7120-4B274E73-4B2C-4C29-0344-4B274E73-4B2C	2019	Exemple Sarl	●	Manuel	1	14.10.2020 11:13:42	Accepté
Nouvelle déclaration D1C7120-4B274E73-4B2C-4C29-0344-4B274E73-4B2C	2019	Exemple Sarl	●	Manuel	1	12.10.2020 17:33:02	Accepté
<b>Déclaration «néant»</b> D1C7120-4B274E73-4B2C-4C29-0344-4B274E73-4B2C	2019	Exemple Sarl	●	Manuel	0	12.10.2020 14:13:50	Accepté

Items per page 25 1 - 3 of 3

Illustration 23 Aperçu des déclarations – déclaration «néant»

### 3.2.2 Annuler une déclaration

Les déclarations complétées au moyen du formulaire en ligne ne peuvent pas être corrigées; Elles doivent être annulées et resaisies.



L'annulation se fait par l'action « Supprimer déclaration » (A). Il est nécessaire de confirmer cette action pour que la déclaration apparaisse comme « Supprimé » (B). Un message de correction s'affiche ensuite (C).

Aperçu des déclarations (Production)

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTIONS
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	1	14.10.2020 11:13:42	Accepté	
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	1	12.10.2020 17:33:02	Accepté	
Déclaration «nabars» CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	0	12.10.2020 14:13:50	Accepté	

Illustration 24 Annuler une déclaration

Aperçu des déclarations (Production)

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Message de correction CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2017	Exemple Sarl	Manuel	0	24.04.2019 15:27:07	Accepté	
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	24.04.2019 15:27:07	Supprimé	

Illustration 25 Annuler une déclaration – Message de correction

### 3.3 Transmission des données M2M

Les données EAR peuvent être transmises directement d'une machine à une autre (M2M) grâce à l'interface Web de l'AFC. Les fichiers transférés doivent, eux aussi, être créés conformément aux indications du ch. 3.3 et 5 de la directive technique, sous peine que la déclaration complète ne soit considérée comme erronée et refusée. Les comptes rendus d'erreurs et les confirmations de validation concernant les déclarations remises peuvent être consultés tant dans l'aperçu des déclarations dans le portail que directement dans l'interface M2M. Cette dernière et son utilisation sont décrites dans les documents correspondants, qui sont mis à la disposition des IF enregistrées au sein du portail.

#### 3.3.1 Gestion des token

##### 3.3.1.1 Onglet „Gestion“

Un Administrateur d'une IF peut gérer les token M2M (A).

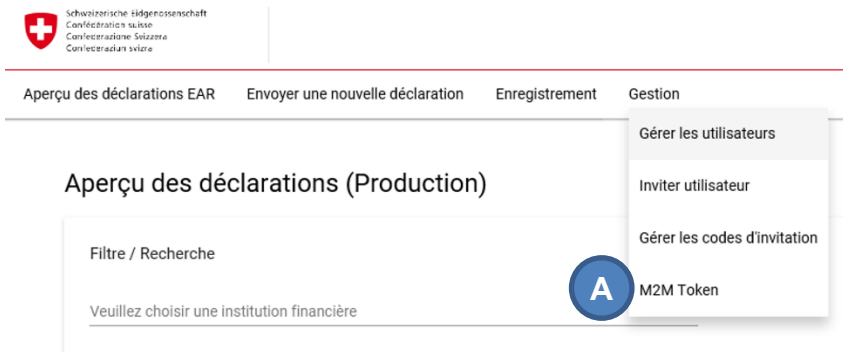


Illustration 26 M2M token

### 3.3.1.2 Générer un token

En cliquant sur "Générer nouveau token" (A) dans le menu "M2M Token", un token M2M valable 90 jours peut être créé. Un seul token peut être valable pour une IF à la fois. Un autre clic sur "Générer nouveau token" (A) efface automatiquement le token précédent.

#### Gestion des token

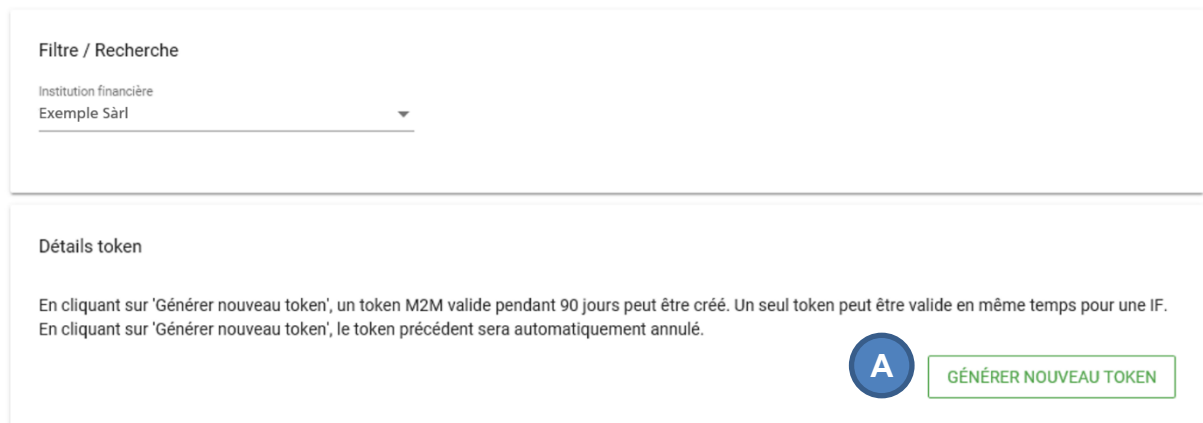


Illustration 27 Gestion des token

### 3.3.1.3 Supprimer le token

Un clic sur "Révoquer" efface le token affiché (A).

#### Gestion des token

Filtre / Recherche

Institution financière  
Exemple Sàrl

---

Détails token

En cliquant sur 'Générer nouveau token', un token M2M valide pendant 90 jours peut être créé. Un seul token peut être valide en même temps pour une IF. En cliquant sur 'Générer nouveau token', le token précédent sera automatiquement annulé.

Token dDVXSTgwdVdNS3E3TFF5NFIeAGhVd2owMHBnWVgyS1RYak5LNI2S1V2MTZvaUhxXJPd000Ymp1M0JmakhjQzgrRk8vQT09

Générer date 07.05.2019

validité 05.08.2019 - valide

A
RÉVOQUER
GÉNÉRER NOUVEAU TOKEN

Illustration 28 Détails token

### 3.3.1.4 Utilisation du token M2M

Le token doit être transmis dans le "Header" de la requête http avec le nom du champ "Authorization".

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> Authorization	b1ZuckZQSDZkQW5JOWFSb1jsQ1A5eFRLYUZvT3RoQTNkeXhTcnVpTjVsdjZhUm1WZTUweWcwZWRRWUEwSIRENU1DbGdZQT09
Key	Value

Illustration 29 M2M Authorization 1

## 3.3.2 Liste des endpoints

Les endpoints suivants peuvent être utilisés avec le token M2M:

- <https://aia.estv.admin.ch/api/machine/upload> [POST]

Ce endpoint permet le téléchargement d'une déclaration et répond avec une id.

- <https://aia.estv.admin.ch/api/machine/status/{id}> [GET].

La validation pouvant être exigeante, il faut parfois quelques minutes ou quelques heures pour compléter le processus. Ce endpoint permet de consulter le statut de la déclaration.

### 3.3.3 Exemples

#### 3.3.3.1 Télécharger une déclaration

##### requête http

The screenshot shows a REST client interface with the following details:

- Method: POST
- URL: https://aia-t.estv.admin.ch/api/machine/upload
- Body type: form-data (selected)
- Body content:
 

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> document	ATKA 30-ARoCP 01-ARm4CP 03-ARm1CP.zip

Illustration 30 Document M2M

The screenshot shows a REST client interface with the following details:

- Method: POST
- URL: https://aia-t.estv.admin.ch/api/machine/upload
- Body type: form-data (selected)
- Headers:
 

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> Authorization	b2QwcZj2UmdXVkhkWTZTeFNoaDZBQU82b3M1WklhMVdnakllajAvZW11MU8yQ1pFR3BD5VVsTG1UTXFnYIE2MSt1cHI0dz09

Illustration 31 M2M Authorization 2

La réponse formatée JSON contient les données suivantes :

- un statut de réussite: [boolean] → vrai ou faux
- statusCode: [integer] toujours 200
- data: [integer] → contient un ID pour récupérer le statut du message.
- errorCode: [integer]

##### Réponse http (JSON) en cas de succès

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": 1485
}
```

##### Réponse http (JSON) en cas d'échec

```
{
  "success": false,
  "statusCode": 200,
  "errorCode": 1
}
```

##### Codes d'erreur

- -1: token machine-to-machine invalide
- 12: token de demande invalide (wrong route)

### 3.3.3.2 Statut du téléchargement



Illustration 32 Statut téléchargement M2M

La réponse formatée JSON contient les données suivantes :

- un statut de réussite: [boolean] → vrai ou faux
- statusCode: [integer] toujours 200
- data: [object]
  - Statut: [string] → Accepté ou rejeté
  - Raison: [xml] → Rapport de statut xml selon les spécifications de l'OCDE

#### Réponse http (JSON) - en cours

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "In progress"
  }
}
```

#### Réponse http (JSON) - accepté

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "Accepted",
    "reason": "<?xml version='1.0' encoding='UTF-8' standalone='yes'?>\n <CRSStatusMes-
sage_OECD xmlns='urn:oe.cd:ties:csm:v1' version='1.0'><MessageSpec><SendingCompa-
nyIN>052.9999.9991</SendingCompanyIN><TransmittingCoun-
try>CH</TransmittingCountry><ReceivingCountry>CH</ReceivingCountry><MessageType>CRSMessa
geStatus</MessageType><MessageRefId>StatusCH2018CHCAF4C4ED-36CD-54FF-CDD6-
B69D44282626</MessageRefId><Timestamp>2019-03-28T16:02:47.655</Timestamp></Messag-
eSpec><CrsStatusMessage><OriginalMessage><OriginalMessageRefId>CH2018CH __ 30-ARoCP
01-ARm3CP 03-ARm1CP 87b1b5cb-d738-6a57-ba5c-60384eedfeae r15</OriginalMessa-
geRefId><FileMetaData></FileMetaData></OriginalMessage><ValidationErrors></ValidationEr-
rors><ValidationResult><Status>Accepted</Status><ValidatedBy>dip-aia</ValidatedBy></ValidationRe-
sult></CrsStatusMessage>\n </CRSStatusMessage_OECD>"
  }
}
```

## Réponse http (JSON) - rejeté

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "Rejected",
    "reason": "<?xml version='1.0' encoding='UTF-8' standalone='yes'?> <CRSStatusMessage_OECD xmlns='urn:oeed:ties:esm:v1' version='1.0'> <MessageSpec><TransmittingCountry>CH</TransmittingCountry><ReceivingCountry>CH</ReceivingCountry><MessageType>CRSMessageStatus</MessageType><MessageRefId>StatusCH2018CHF416B4F4-82FBE231-334E-771E378D90EE</MessageRefId><Timestamp>2019-03-28T11:33:43.988</Timestamp> </MessageSpec><CrsStatusMessage><OriginalMessage><OriginalMessageRefID>CH2018CH4f1179b5-ab98-4d2a-8cc5-939b9b99c81818</OriginalMessageRefID><FileMetaData></FileMetaData></OriginalMessage><ValidationErrors><RecordError><Code>98001</Code><Details>The SendingCompanyIN must match the FTA-ID of the sending FI.</Details></RecordError><RecordError><Code>98008</Code><Details>The Timestamp should be current and not lie too far in the past (one year tolerance).</Details></RecordError><RecordError><Code>70015</Code><Details>ReportingFI.IN must contain the correct UID of the sending FI.</Details><DocRefIDInError>CH2018CHd3e238ae-9be1-4dab-8057-1eae9a71756e2018</DocRefIDInError></RecordError></ValidationErrors><ValidationResult><Status>Rejected</Status><ValidatedBy>dip-aia</ValidatedBy></ValidationResult></CrsStatusMessage></CRSStatusMessage_OECD>"
  }
}
```

## 4. Contact

Administration fédérale des contributions AFC  
Equipe EAR  
Eigerstrasse 65  
3003 Berne

Vous pouvez obtenir de plus amples informations en contactant l'équipe EAR au numéro ci-dessous:

Téléphone: +41 (0)58 466 78 76